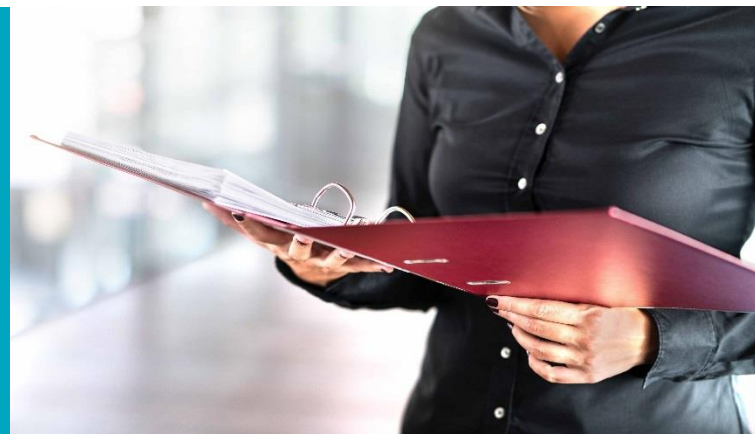


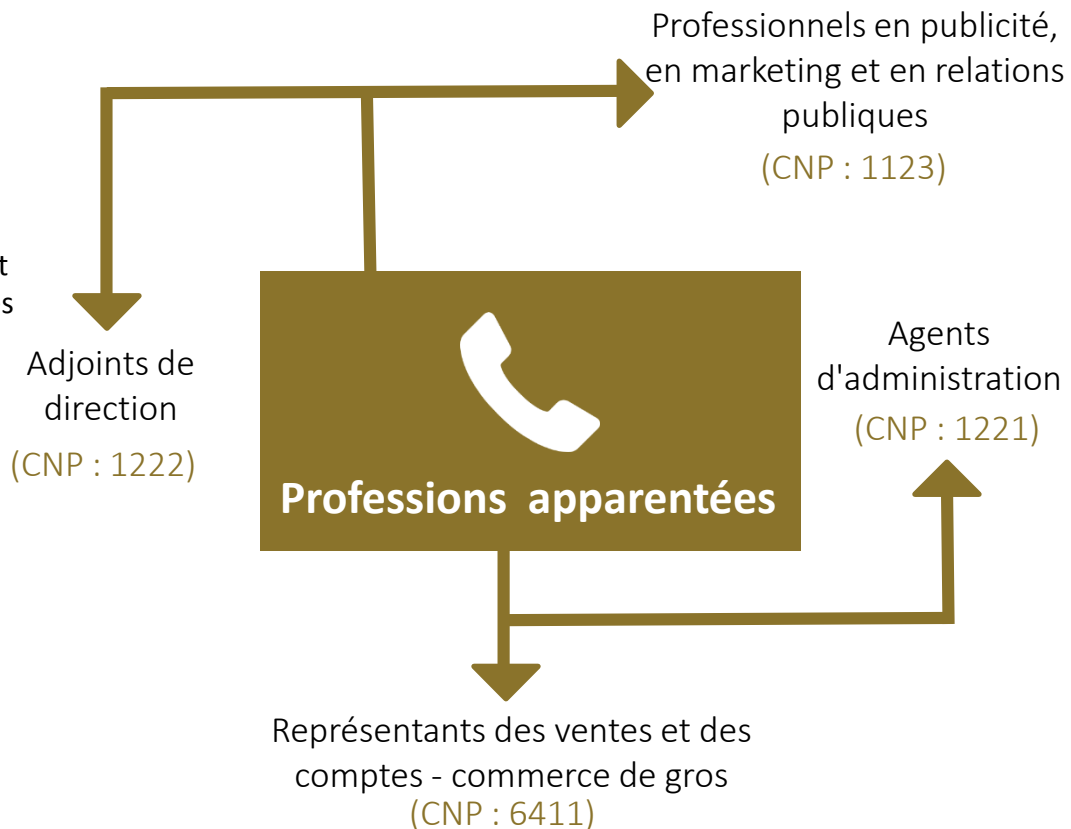
# PLANIFICATEURS DE CONGRÈS ET D'ÉVÉNEMENTS (CNP : 1226)



Les planificateurs de congrès et d'événements planifient, organisent et coordonnent des conférences, des congrès, des réunions, des séminaires, des expositions, des foires commerciales, des festivals et d'autres événements spéciaux. Ils travaillent pour des associations touristiques, des associations commerciales et professionnelles, des centres de congrès et de conférences, les gouvernements et des compagnies spécialisées dans la planification de congrès et d'événements spéciaux, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.

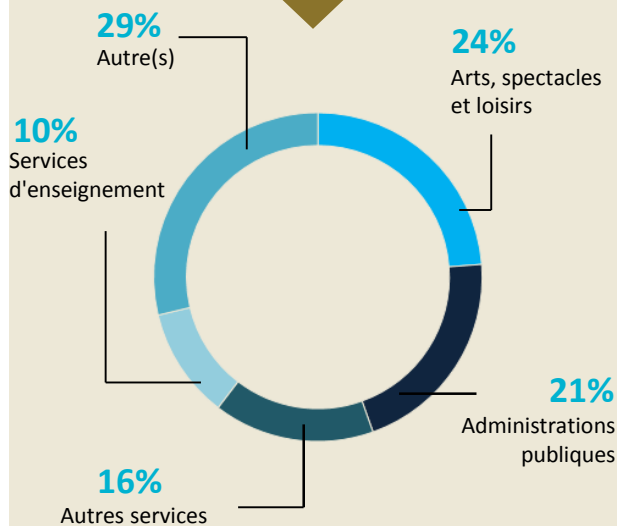
Un diplôme **d'études universitaires** ou collégiales en gestion des affaires, en tourisme ou en gestion hôtelière est habituellement exigé.

Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **limitées**



*Afin d'alléger le texte, le masculin est employé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.*

## Emploi selon le secteur



## Exemples d'appellation d'emploi

Coordonnateur de congrès

Planificateur d'événements

Planificateur de réunions

## Fonctions principales:

- rencontrer des représentants d'associations commerciales et professionnelles afin de promouvoir et de discuter des services de conférence, de congrès et de foire commerciale;
- rencontrer des commanditaires et des comités organisateurs afin de planifier l'ampleur et le format que prendront les événements, établir et surveiller des budgets et réviser des procédures administratives ainsi que les cours des événements;
- coordonner les services offerts dans le cadre d'événements tels que l'hébergement et le transport des participants, les installations et d'autre équipement pour des conférences, des restaurations, des signalisations, des étalages, des services d'interprétation, des services pour les personnes ayant des besoins spéciaux, de l'équipement audiovisuel, et des services d'imprimerie et de sécurité.



# 37

**Demande prévues  
2017-2026**

# 19,00 \$

**Salaire médian par  
heure**



*Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.*